



LA PRISE DE NOTES DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GEOGRAPHIE DANS LE SECONDAIRE A DAKAR (SENEGAL)

René Ndimag DIOUF, Département d'Histoire et de Géographie, Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF), Maître Assistant, UCAD, BP 5036 Dakar-Fann (Sénégal), renendimag.diouf@ucad.edu.sn

Mamadou Yéro BALDE, Département d'Histoire et de Géographie, Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF), Maître Assistant, UCAD, BP 5036 Dakar-Fann (Sénégal)

Saly SAMBOU, Département de Géographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH), UCAD, BP 5055 Dakar-Fann (Sénégal)

Résumé : Le système éducatif sénégalais est confronté à une double exigence. D'une part la nécessité de lutter contre les échecs à tous les niveaux de l'enseignement et, d'autres parts, une exigence de qualité à maintenir, sinon à renforcer. Face à ces enjeux, l'analyse des méthodes d'enseignement-apprentissage devient une préoccupation majeure. Ainsi, la prise de notes devient une exigence dans le déroulement des enseignements-apprentissages. Cette étude a pour but de montrer l'importance de la prise de notes dans le déroulement des enseignements-apprentissages. Elle a porté sur six (06) lycées de la région de Dakar et cinquante (50) enseignants ont été enquêtés en tenant compte du diplôme professionnel (CAEM ou CAES). Les données sont élaborées, collectées, traitées et analysées avec le logiciel de traitement de données statistiques Sphinx Plus2. Les résultats montrent que 32% des enquêtés sont favorables à la prise de notes, 56% défavorables et 12% sans réponses. Plusieurs raisons ont été évoquées et des solutions proposées par les enseignants. A l'avenir, il est urgent de prendre en compte les préoccupations des élèves pour une meilleure appréhension des problèmes.

Mots clés : Système éducatif, enseignement-apprentissage, prise de note, difficultés, solutions.

Abstract: The Senegalese education system is faced with a double requirement. On the one hand, the need to fight against failures at all levels of education and, on the other hand, a demand for quality to be maintained, if not reinforced. Faced with these challenges, the analysis of teaching-learning methods becomes a major concern. Thus, taking notes becomes a requirement in the course of teaching-learning. This study aims to show the importance of taking notes in the course of teaching-learning. It covered six (06) high schools in the Dakar region and fifty (50) teachers were surveyed taking into account the professional diploma (CAEM or CAES). The data is processed, collected, processed and analyzed with the Sphinx Plus2 statistical data processing software. The results show that 32% of respondents are in favor of taking notes, 56% unfavorable and 12% without answers. Several reasons were mentioned and solutions proposed by the teachers. In the future, it is urgent to take into account the concerns of the pupils for a better understanding of the problems.

Keywords: Educational system, teaching-learning, note taking, difficulties, solutions.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.17203053>

INTRODUCTION

Dans un contexte marqué par des réformes curriculaires et des innovations pédagogiques, un programme préparé durant de nombreuses années, est appliqué dans les collèges et lycées du Sénégal (Mbodj, I. 2017, 2021). Ainsi, à travers des contenus transmis aux apprenants en termes de connaissance, de savoir-faire et de méthodes, les enseignants tentent de se conformer aux orientations pédagogiques du programme en vigueur.

Le système éducatif sénégalais est confronté à une double exigence. D'une part la nécessité de lutter contre les échecs à tous les niveaux de l'enseignement et, d'autre part, une exigence de qualité à maintenir, sinon à renforcer. Face à ces enjeux, l'analyse des méthodes d'enseignement- apprentissage devient une préoccupation majeure même si nous n'oublions pas les autres facettes du problème de l'éducation. Selon la loi 2004-37 du 15 décembre 2004 modifiant et complétant la loi d'orientation de l'Éducation nationale n° 91-22 du 16 février 1991, « l'Education Nationale vise à former des citoyens autonomes, responsables, acteurs de développement économique et social ». Le Sénégal a adopté différentes mesures à cet effet notamment le « Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Ethique et de la Transparence du secteur de l'Éducation et de la Formation » (PAQUET-EF, 2013-2025) dont l'objectif fondamental est l'amélioration de l'accès à l'éducation pour tous et de la qualité de celle-ci. L'échec des nombreux programmes mis en place avant le PAQUET, combiné aux évolutions et réorientations qui impactent de façon substantielle l'environnement et le champ de l'Éducation et de la Formation, ont favorisé la naissance de la Lettre de Politique générale pour le Secteur de l'Éducation et de la Formation (LPGS-EF) en 2018 (CDESC, 2020).

Au Sénégal, la formation actuelle et continue des enseignants du moyen-secondaire étaient assurée par la Faculté des Sciences et des Technologies de l'Education et de la Formation (loi n° 2008-40 du 20 août 2008) qui a remplacé l'ancienne Ecole Normale Supérieure (décret n° 75-555 du 2 juin 1975, JO). L'article 2 de la loi attribue à la Faculté la mission : « de mettre en œuvre la formation initiale et continuée d'enseignants et de formateurs ; d'assurer l'enseignement et la recherche dans les disciplines fondamentales des Sciences de l'Éducation et de la Didactique ; de mettre en œuvre la formation initiale et continuée d'encadreurs et de gestionnaires de l'éducation ; de concevoir, produire et évaluer des matériels didactiques ». Au département d'Histoire-Géographie, comme dans les autres départements, « une formation théorique et pratique (Sokhna, M. 2012) » est assurée pour rendre autonome les stagiaires dans le contexte de la mondialisation (enracinement et ouverture).

Qu'est-ce que l'autonomie ? Comment les professeurs d'histoire et de géographie préparent-ils les élèves à devenir autonomes dans leur apprentissage ? Rendre autonome c'est développer chez les élèves un ensemble de compétences intellectuelles. Legendre (1993) définit la compétence comme : « un ensemble de connaissances et de savoir-faire permettant d'accomplir de façon adaptée une tâche ou un ensemble de tâches ». La capacité à prendre des notes ne constitue-t-elle pas une compétence à garantir aux élèves notamment dans le second cycle ?

L'enseignement secondaire prépare à l'enseignement universitaire. Cependant, des études portant sur l'échec en milieu universitaire révèlent que les nouveaux bacheliers ont de sérieux problèmes d'autonomie plus particulièrement en ce qui concerne la prise de notes. Ils veulent

souvent tout noter et protestent contre le débit du professeur en s'exclamant : « attendez Monsieur ! C'est rapide ! ». Qu'est ce qui explique ce manque d'autonomie ?

Les lycéens pour la plupart du temps ne sont pas initiés à la prise de notes. Les leçons sont dispensées sous forme de résumés. Sans transition, ils entrent dans un autre système éducatif où l'étudiant se prend en charge. En effet, le cours magistral avec ses méthodes expositives nécessite entre autres compétences la maîtrise des techniques liées à la prise de notes.

Parallèlement, l'histoire et la géographie sont des disciplines propices à initier les élèves à la prise de notes. Cela conformément aux recommandations méthodologiques du programme consolidé de 2006 qui stipule que : « les activités d'enseignement-apprentissage devront se focaliser sur les apprentissages de l'élève en le dotant de connaissances solides, d'esprit critique et de sens de la rigueur tout en facilitant ainsi son insertion dans son temps et dans sa société par une claire perception de son identité nationale ».

Par ailleurs, le professeur devra, dans la gamme des méthodes disponibles (méthodes actives, méthodes des tâches), privilégier celles qui favorisent la participation de l'élève à l'élaboration du savoir, l'acquisition de connaissances mobilisables et transférables. Cette conception pédagogique qui incite à placer l'élève au centre du processus éducatif permet également à l'enseignant de développer progressivement la capacité à prendre des notes à travers diverses activités éducatives.

La prise de notes se définit comme « une démarche active d'enregistrement par écrit d'une information » Simonet J. R, (2001). Elle est devenue aujourd'hui une nécessité pour le bon déroulement des enseignements-apprentissages dans un contexte marqué par « la persistance de la crise du système éducatif, et la difficulté d'y apporter des solutions pérennes et où les acteurs de la société civile et les parents d'élèves essaient, à leur manière, de trouver une échappatoire (Ngom, A. (2019) ». Les situations de prises de notes sont multiples. Elles renvoient aux divers moments de la vie quotidienne, professionnelle, estudiantine : lecture d'un journal, réunions, réflexions ou recherches personnelles, écoute d'un exposé, préparation d'une conférence etc.

Quels sont les enjeux de la prise de notes pour les élèves dans le second cycle ? Pourquoi tous les enseignants ne pratiquent-ils pas la prise de notes ? Comment procède les enseignants dans la réalisation de cette activité ? Quelles sont les conditions d'une bonne prise de notes ?

Cet article a but d'étudier la prise de notes dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie au moyen-secondaire du Sénégal.

I. DONNEES ET METHODES

1. DONNEES

Cette étude a nécessité la collecte de données de base qui sont recueillies à partir d'une approche d'enquête quantitative et qualitative auprès des enseignants. La démarche méthodologique retenue à cet effet repose sur deux étapes essentielles. D'abord, une recherche documentaire a été réalisée ; ensuite, une enquête a été faite auprès des praticiens (Tableau 1).

Tableau 1 : Liste des établissements choisis

Etablissement	Lycée T.S.N.Tall	Lycée Limamoulaye	Lycée J.F.Kennedy	Lycée M.Delafosse	Lycée moderne parcelles assainies	Lycée moderne de Rufisque
Prof. interrogés	10	10	08	08	07	07

2. METHODES

La collecte de données s'est appuyée sur une enquête orientée essentiellement sur des questions relatives à la prise de note dans le déroulement des enseignements-apprentissages. Notre étude a porté sur cinquante (50) enseignants du second cycle (de la seconde à la terminale) titulaires d'un diplôme professionnel comme le Certificat d'Etude à l'Enseignement Moyen (CAEM) et le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire (CAES), répartis dans les six (06) établissements du département de Dakar les plus représentatifs du point de vue du nombre. Elle consiste essentiellement à identifier les déterminants ou facteurs qui amènent les enseignants à pratiquer la prise de notes. Le logiciel sphinx nous a permis de faire l'élaboration du questionnaire, la collecte des réponses, les traitements et analyses des données.

II. RESULTATS

1. La prise de notes, une pratique non généralisée dans les lycées

Dans la littérature parcourue sur la prise de notes, on entend toujours ces paroles récurrentes de la part des élèves ; « Le cours est intéressant mais le professeur va trop vite, je n'arrive pas à prendre des notes » ; « je n'arrive pas à boucler mon mémoire, je suis noyé dans ma documentation ».

Les résultats de nos investigations révèlent que pour la majeure partie des enseignants enquêtés, l'exposé du cours avec son corollaire la dictée est la règle dominante en matière de transmission du savoir. Ainsi, nous constatons un hiatus entre les recommandations des programmes et la réalité du terrain. Ces résultats mis en évidence dans la figure 1 indiquent que seulement 32% des enseignants appliquent la prise de notes dans leurs classes, contre 56% qui dictent les leçons. Et sur un total de 50 enseignants enquêtés 12% ne se sont pas prononcés sur la question. Cette abstention peut se justifier par le fait que certains collègues sont souvent réticents quand il s'agit de se prononcer sur leur méthode d'enseignement-apprentissage.

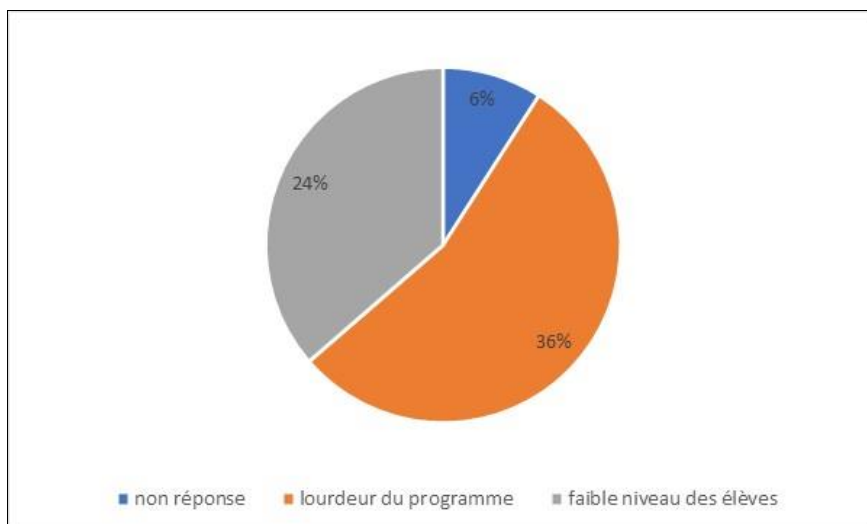


Figure 1 : Pratique de la prise de notes auprès des collègues enquêtés

2. Les raisons de la réticence des enseignants face à la prise de notes

L'enquête effectuée auprès de notre échantillon nous édifie sur les raisons de la réticence des professeurs du secondaire à l'égard de la prise de notes. Ces facteurs sont nombreux mais ceux qui reviennent le plus souvent sont représentés sur la figure 2.

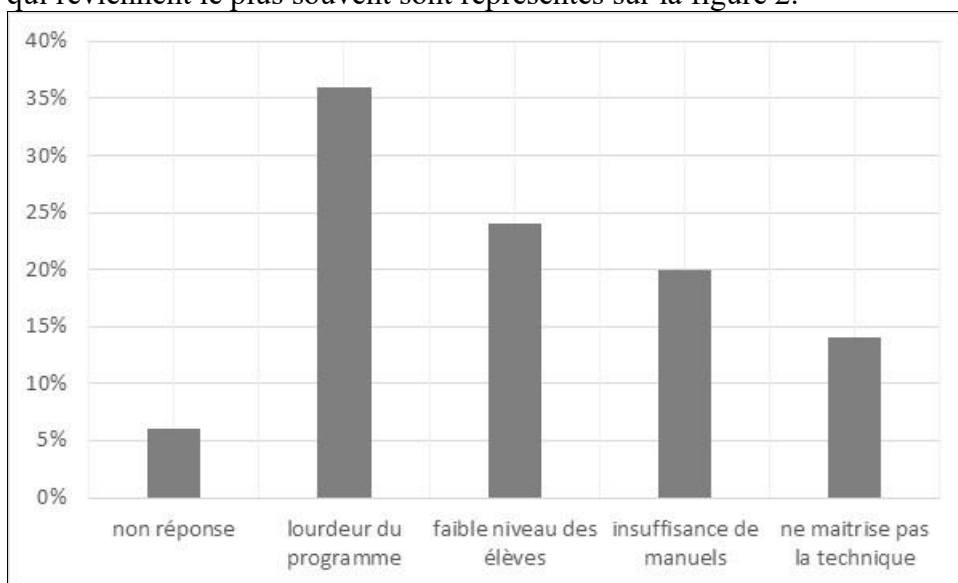


Figure 2 : Des raisons de la réticence des enseignants à la prise de notes.

Le graphique individualise cinq raisons majeures invoquées par les enseignants. Parmi ces dernières, la lourdeur du programme constitue le motif le plus souvent invoqué par les enseignants avec 36% du total des réponses. Mais le faible niveau des apprenants (par rapport à la culture générale) et l'insuffisance de manuels font également partie des facteurs explicatifs de la réticence des professeurs à appliquer la prise de notes avec respectivement 24% et 20% de l'effectif global des réponses. Pour les 6% qui représentent les non réponses, nous pensons qu'il s'agit d'enseignants plus ou moins hostiles à l'activité de prise de notes sans pouvoir donner de justification. Enfin, 14% des professeurs ne font pas la prise de notes parce que tout simplement ne maîtrisant pas la technique.

Reste à souligner que la formation des élèves-professeurs à la FASTEF s'inscrit dans cette dynamique. Ces derniers bénéficient d'une formation théorique et pratique permettant de les outiller à prendre en charge l'élève et en faire la cible de l'activité éducative. Aujourd'hui, ce défi est difficile à relever dans la mesure où il n'y a pas de consensus en ce qui concerne la pratique de la prise de notes. Lors des stages de responsabilité, les élèves- professeurs appliquent la prise de notes dans toute sa rigueur. Dans la majeure partie des cas, il se trouve que le titulaire de la classe n'a pas initié les élèves à prendre le cours sous forme de mots. Cette situation peut déboucher sur une réalité conflictuelle dans la classe entre d'une part, le stagiaire qui est tenu d'appliquer la nouvelle méthode et les apprenants et, d'autre part avec le titulaire qui a d'autres préoccupations : retrouver sa classe après le départ du stagiaire.

D'autres raisons non moins importantes sont également évoquées par les enseignants pour ne pas favoriser la situation d'enseignement-apprentissage de la prise de notes. Il s'agit entre autres : les classes pléthoriques, la lourdeur du programme surtout en terminale, le souci de terminer son programme... D'aucuns préfèrent le résumé car pensent-ils que les élèves ont de plus en plus un niveau faible et ne peuvent par conséquent l'enrichir avec la méthode de prise de notes. La prise de notes renforce aussi les inégalités dans la classe du moment où tous les élèves ne disposent pas suffisamment de manuels chez eux.

3. Caractérisation des professeurs interrogés

Les enseignants interrogés ont tous le diplôme professionnel dont 64% titulaires du CAEM et 36% du CAES (tableau 2). En s'intéressant au niveau académique, 6% ont le doctorat, 12% le Master II et/ou le Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA), 22% la Maîtrise et 13% la Licence (tableau 3).

Tableau 2 : Caractérisation en fonction du diplôme professionnel

Diplôme professionnel	Nombre	%
CAES	18	36
CAEM	32	64
Total	50	100

Tableau 3 : Caractérisation en fonction du diplôme académique

Diplôme académique	Nombre cité	%
Licence	13	26
Maîtrise	22	44
DEA ou Master	12	2
Doctorat	3	6
Total	50	100

Tous les enseignants ayant fait l'objet d'enquête ont subi la formation à la FASTEF. Ils sont donc suffisamment informés sur les finalités, les buts de l'école sénégalaise ainsi que sur les exigences méthodologiques des programmes en vigueur.

L'enquête a également révélé que l'essentiel des enseignants interrogés ont fait moins de 20 ans de service. Ainsi, ceux dont l'ancienneté se situe entre 5 et 20 ans représentent 70% de

l'effectif global. Tandis que les enseignants ayant servi pendant plus de 20 ans, constituent 24% du total (tableau 4).

Tableau 4 : Caractérisation en fonction de l'ancienneté

Ancienneté	Nombre	Fréquence %
Moins 5 ans	3	6
5 – 10 ans	13	26
10- 15 ans	10	20
15- 20 ans	12	24
20- 25 ans	8	16
25- 30 ans	4	8
Plus - 30 ans	0	0
Total	50	100

En définitive, nous assistons de plus en plus à un rajeunissement du corps professoral dans les lycées. Et si nous faisons la corrélation entre l'âge des professeurs et la pratique de la prise de notes, nous pensons qu'il y'a problème. En effet, certains enseignants soutiennent que l'activité de prise de notes est épuisante parce qu'elle nécessite une utilisation constante du tableau de la part de l'enseignant. C'est dire que dans cette activité d'enseignement- apprentissage, l'enseignant dépense beaucoup d'énergies en classe.

Par conséquent, du point de vue de l'âge, les jeunes professeurs y seraient beaucoup plus à l'aise que les anciens. Est-ce vraiment la raison ? Aujourd'hui, il se trouve que beaucoup de personnes deviennent enseignants non pas par vocation mais par nécessité. De ce point de vue, nous pensons qu'ils ne sont pas suffisamment engagés dans le métier d'enseignement qui exige de l'engagement physique, moral et affectif. Ce qui fait souvent défaut. En attendant de trouver des réponses adéquates sur l'attitude des enseignants face à l'activité de prise de notes, nous estimons qu'il y'a des manquements auxquels les autorités compétentes doivent apporter des solutions.

4. Perception de la prise de notes par les enseignants : les avantages et limites

D'après les enseignants enquêtés, la prise de notes fait partie des méthodes d'enseignement-apprentissage les plus complexes parce qu'elle implique la simultanéité de plusieurs opérations intellectuelles : on transcrit ce que l'on vient d'entendre et de comprendre, mais en même temps, on tente d'appréhender un nouveau message à transcrire ultérieurement. De ce point de vue, nous pouvons affirmer sans risque de se tromper que l'exercice de prise de notes est beaucoup plus contraignant pour l'élève. Il requiert de la part de l'apprenant : l'écoute constante en classe ; la capacité de repérer les principaux points du cours ; la rapidité à reproduire l'essentiel du discours du professeur.

L'exposé du cours exige moins de travail personnel. Devant ce constat, la sécurisation que procure le résumé du professeur n'est-elle pas la cause principale de la réticence des élèves à l'égard de cette activité d'enseignement-apprentissage. Mais, au-delà du fait que, l'exposé du cours qui débouche sur une évaluation favorisant la restitution ou la reproduction, l'élève ne se

contente que de son cours. En outre, il favorise sa dépendance à l'égard des points de vue et des connaissances de l'enseignant.

L'observation rapide de quelques contraintes de la prise de notes évoquées par les enseignants permet de réfléchir sur des pistes didactiques à privilégier. En effet, La prise de notes doit être un outil au service d'un travail efficace, qu'il est utile d'améliorer. Elle est le reflet de ce qu'on a besoin de savoir. Capter la parole, fixer l'essentiel par écrit, ce n'est pas tout noter, mais faire des choix, décider sans hésitation. Pour une bonne prise de notes, il faut être bien installé, en situation d'écoute maximale, imprégné du sujet. Comprendre et analyser la structure du discours : l'introduction, la conclusion, le plan, sont autant de guides pour le raisonnement. Il faut s'attacher aux idées plutôt qu'aux phrases. Pour organiser ses notes, laisser une marge pour y mettre des remarques. Enfin, mettre en forme rapidement ses notes, en facilite l'assimilation et la mémorisation.

C'est dire que l'enseignement de la prise de notes ne va pas de soi. Nous pensons que pour aider les élèves à prendre des notes, ce n'est pas leur imposer des procédures particulières, mais susciter et accompagner une démarche d'autoréflexion sur ses propres manières de prendre des notes en les aidant à repérer ses cohérences et incohérences.

Tout comme l'enseignant donne cours en fonction de ses conceptions de l'enseignement, l'élève développe des manières d'apprendre en relation avec ses représentations de l'apprentissage. Autrement dit, on observe souvent une certaine cohérence entre la manière dont l'élève présente l'acte d'apprendre et ses méthodes. Dans le cas de la prise de notes, si l'élève pense que la fonction principale de ce comportement réside dans le stockage externe d'informations, il veillera surtout à être complet et fidèle dans ses transcriptions. Il privilégiera alors des techniques d'abréviations qui lui permettent une transcription intégrale. Si, au contraire, il estime que la prise de notes a une fonction de premier traitement de l'information, il s'orientera plutôt vers des techniques de sélection (mots-clés). Autrement dit, l'enseignant est tenu de mieux comprendre les manières d'apprendre de ses élèves.

IV. DISCUSSION

La qualité de la communication pédagogique, lors d'un exposé, peut être considérée comme un premier élément déterminant pour enclencher les processus d'apprentissage adéquats chez les élèves. En outre, parmi l'ensemble des facteurs de réussite, la communication pédagogique offre l'avantage d'être un facteur sur lequel les enseignants ont, en partie, le pouvoir d'agir. En classe, il est souvent difficile d'obtenir, la collaboration des élèves, dans une activité donnée. Mais c'est à l'enseignant de les motiver, de les intéresser dans ce qu'il fait. Dans le cadre de l'activité de prise de notes le professeur doit au préalable expliquer aux apprenants l'intérêt pédagogique de la prise de notes c'est-à-dire circonscrire les principes de base mettre en place des stratégies, prévoir un système d'évaluation. Ainsi, un élève sera d'autant plus motivé à la prise de notes s'il dispose de représentations pertinentes de son rôle dans l'apprentissage.

Après tout, enseigner consiste à entretenir le désir de savoir en luttant sans cesse contre l'indifférence des apprenants par l'utilisation de ce que Gauthier (1998) appelle des « stratégies de séduction » en commençant par « réinstaller le savoir dans l'ordre du désirable » dans le cas contraire « on va mener son cheval à la fontaine, mais on ne pourra le forcer à boire ».

Oxford et Crookall (1990) classent la prise de notes dans les stratégies cognitives d'apprentissage et la définissent comme une technique qui entraîne la manipulation et la transformation directe d'informations. De l'avis de ces spécialistes, dans une activité de prise

de notes l'appropriation de connaissances est beaucoup plus facile et précise. Ils distinguent deux types de stratégies d'apprentissage : celles fondamentales qui agissent directement sur le traitement de l'information par des mécanismes cognitifs et celles de support qui produisent les conditions les plus favorables à l'apprentissage. Dans cette classification, la prise de notes peut alors être davantage assimilée à une stratégie fondamentale qu'à une stratégie de support. Elle ne modifie pas physiquement l'environnement mais met en œuvre des processus cognitifs particuliers propres à toutes les activités rédactionnelles.

Il ressort de nos investigations une conclusion importante. L'activité de prise de notes ne fait pas l'unanimité chez les professeurs du second cycle. Cependant, ils ont pour autant, reconnu que c'est une stratégie d'enseignement-apprentissage qui comporte plusieurs avantages aussi bien pour leurs élèves que pour eux-mêmes. Ils soutiennent par ailleurs qu'elle ne peut pas être appliquée à toutes les leçons du programme. Fall S. (2022) parle des avantages de la prise de note en ces termes : « ...avec la prise de notes, l'enseignant gère mieux son temps... et l'élève devient responsable de ses actions pédagogique... ».

Avec ces avantages, nous nous rendons compte qu'au-delà de la responsabilisation, de l'autonomie de l'élève, l'enseignant a également l'avantage de progresser beaucoup plus rapidement dans le programme. Ce qui constitue un atout de taille au Sénégal où l'année scolaire est régulièrement perturbée par les grèves intempestives des enseignants et ou des élèves.

La prise de notes valorise également la prise de parole de l'élève. Mais il faut être vigilant sur cette question. Les élèves ont souvent tendance à ne noter que ce que dit le professeur. Aussi, les notes des élèves offrent l'occasion pour l'enseignant de repérer les passages de cours difficiles voire les erreurs ou imprécisions formulées durant la séquence. C'est donc une formidable occasion pour l'enseignant de corriger et d'améliorer tout cela.

L'enseignant peut utiliser deux critères d'évaluation pour mesurer les différences de compétence des élèves à ce niveau :

- ☐ Un critère quantitatif : la longueur des notes. Notamment, ce qui semble difficile pour l'élève est de noter les interventions de ses camarades et de relever les éléments pertinents de l'analyse documentaire ;
- ☐ Un critère qualitatif : la cohérence et la justesse de ces notes.

CONCLUSION

Prendre des notes est un moyen de représenter des informations en les synthétisant dans une forme propre à l'auteur. C'est une activité complexe qui nécessite un entraînement long et régulier car il s'agit d'écrire l'essentiel avec un maximum de rapidité.

Dès le lycée, l'initiation à la prise de notes contribue à faire acquérir une certaine autonomie aux élèves. La compétence à prendre des notes constitue ainsi un objectif de formation à atteindre à la fin du second cycle secondaire. Quand on parle de prise de notes, on pense immédiatement à une prise de notes à partir d'une source orale, mais il est bon de rappeler que les notes peuvent provenir de différentes sources.

L'enquête effectuée auprès des enseignants révèle que l'activité de prise de notes n'est pas généralisée dans le second cycle. Les raisons de la réticence des enseignants à l'égard de cette activité d'enseignement-apprentissage sont nombreuses. Elles vont de la faiblesse du niveau

des élèves (avec une culture générale qui laisse de pus en pus à désirer), la lourdeur du programme, l'insuffisance de manuels scolaires... Les conditions nécessaires à une prise de notes efficace relèvent principalement de la mémorisation, de l'attention/concentration, de l'organisation/structuration.

Pour initier et développer la prise de notes chez l'élève, cela exige l'intervention et la combinaison de plusieurs techniques et procédés ; la mobilisation de certaines aptitudes comme attitudes aussi bien de la part de l'enseignant que de l'apprenant. A l'avenir, il serait intéressant d'élargir le champ de l'étude et la taille de l'échantillon mais aussi d'associer les élèves qui sont directement concernés par cette stratégie d'apprentissage pour une meilleure compréhension des problèmes dans le système d'enseignement-apprentissage.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUDIGIER. F. (1993). Les représentations que les élèves ont de l'histoire et de la géographie. A la recherche de modèles disciplinaires entre leur définition par l'institution et leur appropriation par les élèves. Thèse Université de Paris VII, sous la direction de J. Moniot, 677p.
- BARRY. (J). Zimmerman. Bonnier. (R) 2000 : des apprentissages autonomes : autorégulation des apprentissages, éditions De Boeck Université, 184 pages.
- CAMARA. A.M. (2005). « Lisibilité des programmes de géographie de l'enseignement moyen et secondaire en vigueur au Sénégal à travers un test de mise en ordre de moments significatifs de situations d'enseignement-apprentissage », Liens Nouvelle série. P.119-132.
- CAMARA. A.M. (1996). Epistémologie de la géographie, document de méthodologie, FASTEF/UCAD
- CAMARA. El-Hadj Habib (2002). Les conceptions de la géographie scolaire des professeurs des collèges et lycées du Sénégal. Mémoire de D.E.A, Dakar, CUSE, ENS.
- CDESC (2020): Rapport de la société internationale pour les droits de l'homme (sidh) sur le droit à l'éducation au Sénégal, 66ème session. <https://tbinternet.ohchr.org>
- DE VECCHI. (G), 1992: Aider les élèves à apprendre. Hatier- Education, 221 pages.
- ESPINASSE. (M- Ch.) et al, 1996: Parcours sans détours : Guide d'accompagnement méthodologique Association québécoise de pédagogie collégiale, pp 150- 177.
- FALL S. (2022) : L'initiation à la prise notes en Histoire-Géographie dans le cycle secondaire au Sénégal, Les cahiers de l'ACAREF, vol.4, n°8, tome 1, p.367-387.
(<http://www.gouv.sn/IMG/pdf/PAQUETEF.pdf>. Consulté le 14 mars 2022)
- HOFFBECK G. & WALTER J., 2000, Prendre des notes vite et bien, Dunod, Paris.
- KELLOGG, R. T. (1994): The Psychology of Writing. New York: Oxford University Press.
- LEGENDRE R. (1993) : Dictionnaire actuel de l'éducation, Amazone-France, 1500P.
- MBODJI, I. (2017). « Intelligibilité de la géographie scolaire : l'apport du concept de projet disciplinaire » Revue Liens Nouvelle série FASTEF-Dakar, 23, 60-71
- MBODJI, I. (2021). L'évaluation de la géographie au baccalauréat de l'enseignement secondaire sénégalais : une lecture épistémologique et didactique, Annales de la FASHS, vol. 2, pp. 60-75
- NGOM, A. (2019). « L'école sénégalaise d'hier à aujourd'hui : entre ruptures et mutations », Revue internationale d'éducation de Sèvres [En ligne], 76 | décembre 2017, mis en ligne le 01 décembre 2019, consulté le 14 mars 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ries/6032> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ries.6032>
- Oxford et CROKALL, D. (1990) : Taxonomy for vocabulary learning approaches words arc embeded in a semi contextualized.
- SCHEBLING. J. (2005). Qu'est-ce que la géographie ? Hachette, Carré Géographie, collection Celle-ci aussi. n°6, carné géographie, 2ème édition, 255p.<https://doi.org/10.4000/teau.1814>
- SIMONET. (J. R), 2001 : La prise de notes intelligente. 2ème édition d'organisation, 136 pages.
- SOKHNA M., (2012). La Formation des Enseignants en Afrique Francophone Sub-Saharienne Cinq Etudes de Cas : Burkina Faso, Côte D'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal pp. 58-68.

http://www.mathunion.org/fileadmin/ICMI/docs/Rapport_final._10_2012_website.pdf. Consulté le 14 mars 2022.

SOW.A. (2004). L'enseignement de l'histoire au Sénégal des premières écoles (1817) à la réforme de 1998. Thèse de doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines. F.L.S.H, UCAD.

TIMBAL-DUCLAUX L., 1988, La prise de notes efficace, Paris, Retz.

TIMERA. M.B. (2004). L'invention de la géographie scolaire au Sénégal (de la période coloniale à nos jours). Thèse, Paris VII, 380p.

WOLF. (J- L), 1998 : Méthodes de travail et stratégies d'apprentissages du secondaire à l'université, Recherche- théorie- application. Ed de boeck et larcia s.a, Belgique, 325 pages.